

Questions gardiennage Liège

1. Il y a-t-il une visite des lieux ? – si oui comment est-elle organisée (individuelle ou collective) – personne de contact pour la visite...

→ Le pouvoir adjudicateur n'a pas prévu l'organisation d'une visite préalablement à la remise d'une offre dans la mesure où elle ne s'avère pas nécessaire au vu de la description de la mission reprise dans le volet E. prescription technique du cahier spécial des charges.

2. Dans le cadre du marché public repris sous rubrique, nous souhaiterions savoir s'il serait possible d'organiser une visite afin de pouvoir répondre au mieux à vos attentes ?

→ Le pouvoir adjudicateur n'a pas prévu l'organisation d'une visite préalablement à la remise d'une offre dans la mesure où elle ne s'avère pas nécessaire au vu de la description de la mission reprise dans le volet E. Prescription technique du cahier spécial des charges.

3. Dans le cadre de la procédure ouverte relative au gardiennage du bâtiment du SPF Finances, Rue de Fragnée 2 à 4000, Liège, une visite des lieux est-elle prévue?

→ Le pouvoir adjudicateur n'a pas prévu l'organisation d'une visite préalablement à la remise d'une offre dans la mesure où elle ne s'avère pas nécessaire au vu de la description de la mission reprise dans le volet E. Prescription technique du cahier spécial des charges.

4. Qui est le prestataire actuel? Je dois poser cette question dans le cadre de la convention collective de travail 32bis qui prévoit que nous devons rencontrer le personnel repris.

→ SECURITY GUARDIAN'S INSTITUTE

5. Pouvez-vous nous indiquer quelle est la société de gardiennage en place actuellement ?

→ SECURITY GUARDIAN'S INSTITUTE

6. Y a-t-il un lien avec le DUME préalablement complété ou devons-nous créer un DUME nous-même ?

→ Vous devez compléter un nouveau DUME lors de chaque soumission à un marché.

7. Est-il possible de prévoir une visite afin de pouvoir répondre au mieux à vos attentes ?

→ Le pouvoir adjudicateur n'a pas prévu l'organisation d'une visite préalablement à la remise d'une offre dans la mesure où elle ne s'avère pas nécessaire au vu de la

description de la mission reprise dans le volet E. Prescription technique du cahier spécial des charges.

8. Pouvez-vous nous indiquer s'il y aura du matériel mis à disposition par le client (ex : loge de garde, ...) ou tout devra-t-il être fourni par le prestataire de services ?

➔ Un local sera mis à disposition. Pour le matériel, voyez les prescriptions techniques contenues dans le cahier spécial des charges.

9. Concernant le bordereau de prix, nous confirmez-vous que vous désirez avoir le prix total par prestation et pas de distinction entre les différents taux horaire de la CP 317 ?

➔ Oui

10. Serait-il possible d'avoir le nom de la société qui fournit actuellement le service de gardiennage sur votre site SVP ? Ceci afin de respecter les accords sectoriels.

➔ SECURITY GUARDIAN'S INSTITUTE